

Dernière ligne droite avant les élections aux chambres d'agriculture



Les salariés de la production agricole et des groupements professionnels agricoles sont appelés à voter pour leurs représentants dès la réception du matériel électoral et jusqu'au 31 janvier 2019. La Fédération Force Ouvrière de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (FGTA-FO) a déposé des listes et est mobilisée pour faire voter dans un secteur où les salariés connaissent très peu leurs droits.

C'est une élection qui concerne 2,5 millions d'électeurs dont 316 000 salariés des exploitations agricoles et 320 000 salariés des groupements professionnels agricoles. Fin janvier, ces électeurs renouvelleront les élus des quatre-vingt-neuf chambres départementales d'agriculture (84 en métropole et 5 en outre-mer). Ces chambres éliront à leur tour les membres des douze chambres régionales. Puis les présidents de toutes ces chambres siégeront à l'Assemblée permanente des

chambres d'agriculture (APCA). Le scrutin est d'autant plus important que ces chambres sont l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions liées au monde agricole, rural et forestier. Autre enjeu essentiel pour la FGTA-FO : les résultats du collège 3A, celui des salariés des exploitations agricoles, seront pris en compte dans la mesure de la représentativité nationale des syndicats.

« Les salariés sont la partie invisible de l'agriculture », regrette Éric Passetemps. Ce salarié d'un élevage de porcs dans le Morbihan

figure sur la liste déposée par la FGTA-FO dans le département breton. Selon lui, cette non-reconnaissance des salariés engendre un non-intérêt pour le métier de technicien agricole. « *Du coup il y a une pénurie permanente de main-d'œuvre, et ce, dans tous les corps de métiers.* » Avec 35 heures réelles de travail, des récupérations s'il travaille le week-end et des congés qu'il peut poser l'été, Éric Passetemps considère qu'il bénéficie de bonnes conditions de travail. Mais il admet volontiers que ce n'est pas le cas de nombreux salariés agricoles.

Depuis une cinquantaine d'années, l'agriculture est en profonde mutation. Fait notable : les salariés y sont de plus en plus nombreux et se substituent progressivement au travail familial. Surtout d'exécution, les emplois y étant faiblement qualifiés. D'où les enjeux importants de la formation professionnelle et de l'apprentissage mis en avant par la FGTA.

EMPLOIS FAIBLEMENT RÉMUNÉRÉS

Le secteur est par ailleurs caractérisé par un grand volume d'emplois saisonniers, et plus généralement de contrats à durée déterminée (CDD) faiblement rémunérés. Sur les 21 millions de contrats de travail actifs en 2016, la part des CDI ne représente que 29 %. Quant aux rémunérations, elles sont faibles et ne dépassent guère les 1 500 euros pour de très nombreux salariés. « *Dans le secteur de la production, indique une étude de la Mutuelle sociale agricole (MSA), la majeure partie de la masse salariale provient des emplois rémunérés à un niveau inférieur ou égal à 1,3 Smic, ce qui rend son évolution fortement liée à celle du Smic.* »

Même si les exploitations ont tendance à s'agrandir,

elles demeurent majoritairement de très petite taille, n'employant que deux à trois salariés au maximum. Comme dans les TPE, le syndicalisme y est assez dévalorisé et l'éparpillement des ouvriers agricoles sur le territoire constitue un obstacle à la syndicalisation et à la transmission de l'information. « La plupart des salariés ne connaissent pas leurs droits, notamment en matière de santé et de prévoyance », déplore Régis Kieffer, qui figure dans la liste FGTA-FO déposée en Île-de-France. Salarié d'une exploitation laitière, il se présente pour la première fois. « Nous, les salariés agricoles, nous sommes sous-représentés dans les commissions des chambres d'agriculture. Il faut qu'elles

sachent ce qu'on vit dans les exploitations. » Parmi ses inquiétudes, les effets du regroupement des branches en conventions collectives nationales. Il fait partie des nombreux candidats FGTA-FO à lancer l'alerte : « Avec la fusion, de nombreux acquis des conventions collectives régionales risquent de disparaître. »

VOTER ET FAIRE VOTER FO

En Charente-Maritime, les discussions au sein de la commission mixte de la chambre d'agriculture vont bon train, notamment sur les conventions collectives, les augmentations de salaire et le choix des mutuelles. « Cela se passe bien, il y a beaucoup de dialogue, remarque Olivier Laroche,

élu FO et salarié dans une coopérative de stockage de fruits. *Même si on souhaiterait plus de reconnaissance salariale que ce qu'il y a aujourd'hui.* » Si Olivier Laroche met la protection des salariés au centre de ses préoccupations, d'autres sujets plus techniques le tiennent en haleine. Celui de la gestion de l'eau par exemple. « Nous avons dû affronter plusieurs périodes de sécheresse et en arboriculture, par exemple, nous passons de plus en plus à un arrosage raisonné, bien moins consommateur d'eau. On change de pratiques également en matière de traitements phytosanitaires. Il y en a de moins en moins. » Pour l'heure, l'une des priorités pour ces élections est de voter et faire voter.

En 2013, FO n'avait pu déposer des listes que dans la moitié des départements, ce qui explique le score de 9,82 % pour le collège 3A et de 11,87 % pour le 3B. À l'heure où nous écrivons cet article la date limite de dépôt des listes n'est pas encore dépassée, mais la FGTA en a déjà dénombré 20 % de plus qu'en 2013. « Une fois élus, nous représentons tous les salariés, quelle que soit la filière dans laquelle nous travaillons », expliquait en mars dernier Sylvain Vernier, salarié de l'ONF. Des élus qui ont pour mission de faire remonter les revendications et de défendre les intérêts de leurs collègues. Une mission d'autant plus nécessaire dans le contexte actuel de crise.

Nadia Djabali

Rappeler les droits des salariés agricoles et en revendiquer de nouveaux

« Depuis plusieurs semaines, nous enregistrons, lors de chaque élection professionnelle, une progression située entre 10 % et 15 %, ce qui est énorme », se réjouit Dejan Terjav, secrétaire général de la FGTA-FO. Comment la fédération obtient ces résultats ? En expliquant ses positions et en relançant la machine des revendications sur le pouvoir d'achat. Et plus spécifiquement pour les salariés agricoles, en leur rappelant leurs droits et en

en revendiquant des nouveaux parmi la douzaine de revendications portées par FO lors des élections dans les chambres d'agriculture : l'amélioration des salaires et de la couverture sociale; la prévention et la réduction de la pénibilité des tâches; une meilleure reconnaissance de l'ancienneté et des savoir-faire acquis; encourager l'innovation sociale et la promotion des salariés par la formation professionnelle et l'apprentissage dans tous les métiers du



secteur agricole et rural, et enfin l'établissement d'une classification claire, permettant une réelle progression des salaires et

une meilleure définition des niveaux dans la nouvelle convention collective nationale en cours de négociation.

N. D.